

Responsable du pôle conservation



Date de publication de l'offre

09/12/2025 - 16/01/2026

Type d'emploi

CDI

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

LPO AuRA

Mission

Missions principales

En Auvergne, le service Conservation a pour responsabilité la Gestion des espaces naturels préservés et des mesures compensatoires. Les membres de son équipe interviennent dans l'élaboration et la rédaction des plans de gestion, la mise en œuvre des mesures de conservation sur les sites naturels, la réalisation et le suivi des travaux de restauration et d'aménagement avec une équipe dédiée de deux techniciens, et l'évaluation de l'efficacité des mesures de conservation. Il ou elle a la responsabilité hiérarchique. En tant que cadre, les responsabilités suivantes lui incombent :

- - Responsabilité managériale de son équipe : animation du service et suivi des membres de son équipe, gestion de la charge de travail et de la planification, gestion des salariés (organisation des plans de charge, entretiens annuels, suivi des objectifs individuels, respect du temps d'annualisation...).
- - Montage et coordination des projets ou des programmes d'actions à l'échelle départementale ou régionale en lien avec les membres de son équipe ou de la délégation Auvergne, voire d'autres délégations en Auvergne-Rhône-Alpes (collectivités, entreprises, réponse à des appels à projets et des appels d'offres...). Il ou elle est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des projets dans le respect des délais et des conditions requises à leur financement. Il ou elle pilote le suivi opérationnel de l'ensemble des programmes gérés par le pôle dont il ou elle a la charge. Il ou elle pourra ponctuellement gérer des programmes en direct sur une partie minoritaire de sa charge de travail.
- - Revue et validation des dossiers techniques émis par les membres de son équipe.
- - Prise en charge de la coordination administrative et financière de son pôle et contribution à l'équilibre budgétaire de la structure. En lien avec la Direction de la délégation Auvergne et le pôle Finances de la LPO AURA, il ou elle utilisera les outils de reporting mis en place par la structure pour rendre compte de l'état d'avancement des projets de son service.
- - Pilotage stratégique, définition des objectifs de son équipe, coordination et développement des activités du pôle. Il ou elle devra acquérir une connaissance approfondie des acteurs du territoire, publics ou privés, et représenter la LPO auprès des instances auvergnates.
- - Expertise en conservation des milieux naturels : il ou elle a une expertise avérée en gestion des milieux naturels, possède les bases théoriques, l'expérience de terrain et l'expérience métier permettant de porter un regard critique et constructif sur les plans de gestion et les différents documents techniques produits par ses équipes.

Profil

Profil et compétences requises

De formation supérieure en écologie, vous devez justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire ou des missions similaires, si possible au sein d'une association environnementale, d'un établissement public ou parapublic, ou d'un bureau d'études dans le secteur de l'environnement.

Prioritaires

- - Expérience managériale significative
- - Expérience en pilotage administratif et opérationnel de projet
- - Compétences d'expertises en conservation des milieux naturels avérées et reconnues
- - Capacités de montage et de développement de projets
- - Très bonne aisance orale et relationnelle et capacité rédactionnelle avérée
- - Sens de l'écoute et capacité à travailler avec une diversité d'acteurs (bénévoles, partenaires institutionnels, collectivités, agriculteurs, etc.)
- - Goût et motivation pour le travail en équipe, sens pratique et réactivité
- - Capacité de synthèse, rédactionnelle et de mise en perspective
- - Motivation pour travailler dans une association de protection de la nature
- - Expériences dans des missions similaires

Secondaires

- - Bonne connaissance de logiciels de gestion ERP
- - Connaissance du territoire et des acteurs locaux auvergnats

Informations complémentaires

Cadre professionnel

- - CDI, temps complet, Cadre
- - Temps de travail : forfait jour (209 jours travaillés par an).
- - Salaire : 2968.14 bruts par mois (CCN ECLAT, catégorie H), avec possibilité de négociation selon l'expérience et d'une reprise partielle de l'ancienneté.
- - Poste basé à Clermont-Ferrand en Auvergne, intervention dans l'ensemble des départements de l'Auvergne et possible aussi dans les départements de la région en fonction des projets. Permis B obligatoire : déplacements avec voiture de service.
- - Comité social et économique (CSE), prise en charge à 50 % des abonnements de transport en commun, mutuelle d'entreprise, 30 jours de congés annuels, possibilité de télétravail.
- - Avantages sociaux : tickets restaurant à 10 € pris en charge à 60 % par l'employeur, forfait mobilité durable (indemnités kilométriques pour vélo, trottinette, covoiturage...), congés menstruels.

Calendrier du recrutement

Date de fin de candidature : 16 janvier 2026

Entretien : 1^{re} phase en distanciel / 2nd phase en présentiel

Date prévisionnelle de prise de poste : février 2026

Coordonnées pour postuler

CV et lettre de motivation à envoyer par mail uniquement

à l'attention de

Guillaume Passavy, directeur de la délégation Auvergne de la LPO AuRA

auvergne@lpo.fr

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone